

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00105

Numéro SIREN : 828 111 757

Nom ou dénomination : 2B-TP

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2020 sous le numéro de dépôt 1380

# Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 09/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/1380

### Déposant :

Nom/dénomination : 2B-TP

Forme juridique :

N° SIREN : 828 111 757

N° gestion : 2017 B 00105

**2B-TP**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 190 RUE GUILLAUME CAILHAU**  
**ZAE LANNOLIER II**  
**11000 CARCASSONNE**  
**RCS CARCASSONNE 828 111 757**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 MARS 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 42 304,01 euros de la manière suivante :

**Bénéfice de l'exercice** **42 304,01 euros**

**Attribution du résultat**

A la réserve légale 1 000,00 euros  
Qui est ainsi intégralement constituée

Le solde en totalité au compte « Autres Réserves » 41 304,01 euros  
Qui s'élève ainsi à 41 304,01 euros.

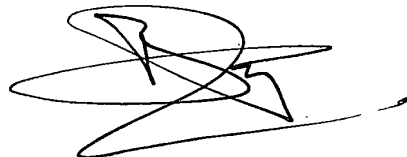
L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 MARS 2019**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

***Certifié conforme***

***Le Président***  
***Monsieur Guillaume BRU***



**2B-TP**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : 190 RUE GUILLAUME CAILHAU**  
**ZAE LANNOLIER II**  
**11000 CARCASSONNE**  
**RCS CARCASSONNE 828 111 757**

**PROCURATION**

Je soussigné

**Monsieur Guillaume BRU,**  
Président de la société 2B-TP,

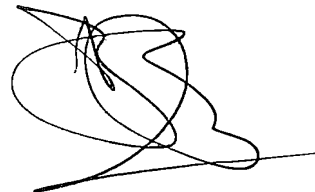
Donne par les présentes pouvoir à la SARL MARTIGNOLE HUZE Associés, 1 rond-point de Flotis -31240 SAINT JEAN, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de CARCASSONNE tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à **CARCASSONNE**

Le **16/06/2020**

**Le Président**  
**Monsieur Guillaume BRU**



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MASOT 2B-TP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>17</u>					
Adresse de l'entreprise <u>190 rue Guillaume Cailhau 11000 CARCASSONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u></u>					
Numéro SIRET* <u>8 2 8 1 1 1 7 5 7 0 0 0 1 3</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>30/09/2018</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 228	AC	2 228	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	120	AG	49	71
		Fonds commercial (1)	AH	10 500	AI		10 500
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	95 007	AS	19 092	75 915
		Autres immobilisations corporelles	AT	36 984	AU	11 498	25 485
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	6 010	CV		6 010
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 390	BI		3 390
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	154 240	BK	32 869	121 371
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 265	BM		7 265
		En cours de production de biens	BN	63 290	BO		63 290
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	37 463	BY		37 463
		Autres créances (3)	BZ	18 448	CA		18 448
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
		Disponibilités	CF	116 085	CG		116 085
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 989	CI		5 989	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	248 543	CK		248 543	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	402 784	IA	32 869	369 914	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MASOT 2B-TP		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....10 000.....)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	42 304	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	52 304	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	146 654	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	16 542	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	85 060	
	Dettes fiscales et sociales	DY	49 353	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	20 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	317 610	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	369 914	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	162 745		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MASOT 2B-TP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 369 915 euros  
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 42 304 euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 01/05/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 10 687 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 643 euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

**Règles et méthodes comptables**



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	750 764		750 764
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	91		91
<b>TOTAL</b>	<b>750 855</b>		<b>750 855</b>

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		2 229		2 229
- Fonds commercial		10 500		10 500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		120		120
Immobilisations incorporelles		12 849		12 849
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		95 008		95 008
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		41 729	6 600	35 129
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 856		1 856
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		138 592	6 600	131 992
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		6 010		6 010
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		3 390		3 390
Immobilisations financières		9 400		9 400
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>160 841</b>	<b>6 600</b>	<b>154 241</b>

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 849	138 592	9 400	160 841
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>12 849</b>	<b>138 592</b>	<b>9 400</b>	<b>160 841</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 600		6 600
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>6 600</b>		<b>6 600</b>

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	10 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>10 500</b>

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		2 229		2 229
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		49		49
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>2 278</b>		<b>2 278</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		19 093		19 093
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		12 458	1 507	10 951
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		548		548
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>32 098</b>	<b>1 507</b>	<b>30 591</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>34 376</b>	<b>1 507</b>	<b>32 869</b>

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 65 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 390		3 390
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	18 449	18 449	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 989	5 989	
<b>Total</b>	<b>65 292</b>	<b>61 902</b>	<b>3 390</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat – produits à recevoir	4 643
<b>Total</b>	<b>4 643</b>

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<b>Titres composant le capital social au début de l'exercice</b>		
Titres émis pendant l'exercice	1 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
<b>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</b>	1 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 317 611 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	146 654	26 789	106 511	13 354
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	85 060	85 060		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	49 354	49 354		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	36 542	1 542	35 000	
<b>Produits constatés d'avance</b>				
<b>Total</b>	<b>317 611</b>	<b>162 746</b>	<b>141 511</b>	<b>13 354</b>
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>	178 700			
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</b>	32 265			
<b>(**) Dont envers les associés</b>	16 542			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 16 542 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	638
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	220
Etat – autres charges à payer	4 352
<b>Total</b>	<b>5 210</b>

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 989		
<b>Total</b>	<b>5 989</b>		

**Autres informations**

**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social					10 000,00
Nombre d'actions ordinaires					1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)					750 854,59
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions					82 382,11
Impôts sur les bénéfices					5 702,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions					42 304,01
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions					76,68
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions					42,30
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					6
Montant de la masse salariale					184 275,57
Montant des sommes versées en avantages sociaux					75 850,65